

## NIRLES.

Il paraît qu'en Écosse le mot *nirles* servait jadis à désigner une éruption que Cullen rattachait à la rougeole varioliforme ou boutonée (1). Il est assez extraordinaire que les médecins anglais aient à peine fait mention de ce terme (2), et qu'il ait été choisi par William Batt pour désigner un exanthème qui se montra épidémiquement à Gènes en 1802 (3).

Cet exanthème offrait les traits suivants : il survenait une fièvre éruptive assez forte, accompagnée de maux d'estomac, de céphalalgie violente et continue; le coryza s'y joignait quelquefois. L'éruption, commençant le troisième jour, consistait en boutons nombreux, circonscrits, proéminents, répandus sur le corps et sur le visage; ils s'élevaient peu à peu, comme dans la petite-vérole discrète. Le second jour de leur apparition, leur couleur était d'un rouge peu vif, semblable à celle du foie. Au bout de vingt-quatre ou trente-six heures, l'éruption était complète. Alors la fièvre et tous les symptômes baissaient ou disparaissaient pour ne plus se montrer. Le malade reprenait son appétit; mais il restait singulièrement faible, eu égard au peu de durée et d'intensité de la maladie. Les boutons ne suppuraient pas comme dans la variole, et ne tombaient pas en desquamation comme dans la rougeole; ils s'évanouissaient le quatrième ou le cinquième jour de l'éruption.

William Batt résume ainsi les caractères du Nirle : « Boutons discrets, éminents, d'un rouge brun, paraissant après une courte fièvre, serrés les uns contre les autres, ne suppurant point et ne se réduisant pas en écailles furfuracées. »

On peut rapprocher de cette description quelques faits

(1) Cullen; *Synopsis nosologia methodica*, gen. XXVIII. *Rubeola variolodes scotis* the nirles, p. 180. — L'épidémie qui sévit à Édimbourg, en 1735 et 1736, et que j'ai mentionnée ailleurs, était une variété de la rougeole appelée boutonée. — Bosquillon parle de cette forme de la rougeole, mais ne lui donne point le nom de nirles. (*Méd. pratiq.*, t. I, p. 395.)

(2) Il est étonnant que M. Wilson ait placé ce nom dans la synonymie de l'*herpès phlyctenodes*. (*Diseases of the skin*, p. 211.)

(3) *Mém. de la Soc. d'Émulation de Gènes*. (*Bibliot. méd.*, 1807, t. XVII, p. 273.)

rapportés par Buxière; ils étaient relatifs à une éruption papuleuse, consécutive à la variole; la résolution des boutons était accompagnée d'une desquamation très-marquée (1).

Bouteille dit avoir vu dans les premières années de sa pratique, à Manosque, une épidémie de rougeole boutonée, et chez quelques sujets l'éruption ressemblait à celle de la variole (2). Mais ici il ne s'agissait que d'une forme de la rougeole et non d'un autre exanthème.

Alibert, s'appuyant sur les observations de William Batt, a formé du nirle le cinquième genre de ses dermatoses exanthémateuses (3). Il ajoute avoir observé cette maladie fréquemment chez les enfants des collèges. Il est alors regrettable qu'il n'ait point relaté des faits particuliers, et qu'il se soit borné à quelques énoncés vagues, ayant pour conclusion que le nirle trouve sa place naturelle entre la varicelle et la rougeole.

J'ai vu chez quelques jeunes enfants, principalement chez des filles, un exanthème constitué par des papules rouges plus ou moins saillantes, de 2 à 3 millimètres de largeur, la plupart distinctes, quelques-unes agglomérées et exemptes de démangeaison. Il n'y avait pas ou presque pas de fièvre. Cette éruption a commencé le plus souvent par les membres inférieurs. Elle s'est étendue aux membres supérieurs; elle n'existait ni à la face ni au tronc. Les papules avaient de la rougeur à leur base. Cette teinte rappelait celle des taches de la rougeole. Quatre jours après, la nuance avait pâli et était devenue un peu jaunâtre. On eût dit une légère ecchymose. L'éruption était dissipée du dixième au douzième jour, sans vésicules, sans suppuration, et même sans desquamation sensible. Les phénomènes généraux avaient été à peu près nuls. Ne pourrait-on pas rattacher aux nirles cette affection exanthématique que j'ai considérée comme anormale? Quoi qu'il en soit, c'est une maladie très-légère et qui ne réclame que des soins hygiéniques.

(1) *Ancien Journal*, t. IX, p. 82.

(2) *Annales cliniques de Montpellier*, an XI, t. II, p. 87.

(3) *Monographie des dermatoses*. Paris, 1835, p. 217.